

Feuille de Remboursement 2022 - 2023

Nom :

Prénom :

Objet du déplacement ou de la demande de remboursement :

Date :

Lieu :

MOYEN DE TRANSPORT

Cocher les cases correspondantes et remplissez les cases pour les kilomètres.

Auto : Voiture personnelle Véhicule de location

Nombre de personnes transportées (renseigner le nom des personnes) :

Nombre de kilomètres (cf Mappy / Via Michelin) : X 0,16€ =

Péage(s) €

ATTENTION : Pour les déplacements, on prend en charge le remboursement sur la base des kilomètres effectués . On ne peut pas rajouter les frais d'essence en plus.

(Pour le train et l'avion, un accord préalable auprès du bureau directeur est obligatoire)

Train (Tarif SNCF 2e classe) €

Avion (Tarif réduit) €

HÉBERGEMENT ET REPAS

Hôtel : Nombre de nuit : X € = €

(Rappel : le prix de la chambre d'Hôtel est compris entre 50€ et 80€/nuit/personne (petit déjeuner compris).

Repas : Nombre de repas : Total des repas = €

(Rappel : le montant max du repas est fixé entre 16€ et 20€/personne/repas.

DIVERS

Autres frais (à préciser): €

TOTAL DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

€

Réservé au secrétariat :

N° du chèque :

Date :

Date :

Signature :

BIEN REMPLIR LA FEUILLE ET JOINDRE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES
(Ticket de péage, factures, billets de train, note de restaurant, etc.).